



Droit pénal spécial ou DPS : étude de différentes infractions pénales

Actualité législative publié le **28/05/2024**, vu **336 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Droit pénal spécial ou DPS : étude de différentes infractions pénales telles que le viol, le harcèlement, la diffamation, l'injure, les menaces et autres...

Le droit pénal général ou DPG s'intéresse aux éléments constitutifs de l'infraction de façon synthétique et générale d'une part, ainsi qu'à la peine dans ses différentes modalités d'autre part.

Le droit pénal spécial ou DPS, lui, s'intéresse aux éléments et composantes de chaque infraction prise isolément. Ainsi, par exemple, le droit pénal spécial s'intéresse aux différents éléments du viol, du vol, de l'escroquerie, de l'abus de confiance, du recel etc.

BILLETS :

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/droit-penal-special/type.php?id_theme=6884

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/violences-intrafamiliales-ou-vif/type.php?id_theme=7599

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/sexe-sexualite-deviances/type.php?id_theme=7637

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/harcelement/type.php?id_theme=7638

VIDEOS :

https://www.youtube.com/results?search_query=dictionnaire+juridique+droit+p%C3%A9nal+sp%C3%A9cial

CONNEXE :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/droit-penal-general-elements-constitutifs-27441.htm>

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/regroupement-liens-articles-blogs-sites-32076.htm>